reconnaître que tout cela est le résultat de données difficiles à concilier... car le programme exigeait simultanément des auvents avec 7,60 de porte-à-faux sans point d'appui sur les quais... et en même temps une petite « saveur régionale et vieille France ».

Cette solution de terrasse dans les parties intermédiaires permettait de résoudre la difficulté de couverture sur ce long bâtiment dont un côté est courbe et l'autre droit. Au surplus, il faut reconnaître que l'habitat de tout l'ensemble est excellent.

Le caractère régional a été accentué dans les trois pavillons, surtout dans celui du milieu avec son grand pignon. Le « matériau local », le moellon granitique a été employé brut. Le béton est parfois bouchardé. Celui de la marquise très importante côté des voies, avec plus de cent mètres de développement, est resté brut de décoffrage.

A l'intérieur, pas d'enduits de plâtre mais des enduits de chaux. Les soubassements sont en ciment bouchardé. Les peintures en Silexore sauf dans le hall central. Celui-ci comporte deux grandes verrières au nord et au sud avec dalles de verre coulées dans du ciment. Les murs pleins, côté est et côté ouest, sont décorés à la vraie fresque. L'un représente la carte de la région de Dinan, l'autre les monuments de Dinan, l'un à la façon des vieilles cartes, l'autre à la façon des vieilles tapisseries du XVe. Ces deux grands panneaux traités dans une jolie gamme de tons jaune ocre et rouge sont l'œuvre des excellents fresquistes Lesacq et Kercher. Sol du hall en mosaïque avec comme motif principal les armes de la ville.

Le mobilier a fait l'objet d'études particulières. Celui de la salle d'attente est fixe mais légèrement détaché des murs pour que nulle surface ne soit inaccessible sous les banquettes.

La couverture des terrasses est en asphalte.

Celle sur les toits est en grosses ardoises de la montagne des Monts d'Arrée.

L'exécution des travaux a été surveillée par les ingénieurs de la Compagnie en particulier par l'ingénieur de l'arrondissement de Rennes, M. Lamorre.

A Dinan également notre confrère Lefort vient de construire une Caisse d'Épargne, dans un joli coin, sur la promenade des Fossés, longeant les douves des anciennes fortifications. C'est une bonne maison bien calme, exécutée en moellons du pays et couverte de grosses ardoises de la Montagne.

Mêmes caractéristiques pour la Société Générale à Paimpol.

Sans faire d'archéologie, restant toujours loyal, distingué et sensible, l'architecte a cherché à « se fondre » dans les sites urbains. Existe-t-il plus bel éloge que cette modestie volontaire quand il s'agit de construire dans ces admirables petites villes bretonnes, au pays de l'ardoise et du granit.

Albert Laprade,
S. A. D. G., S. C.

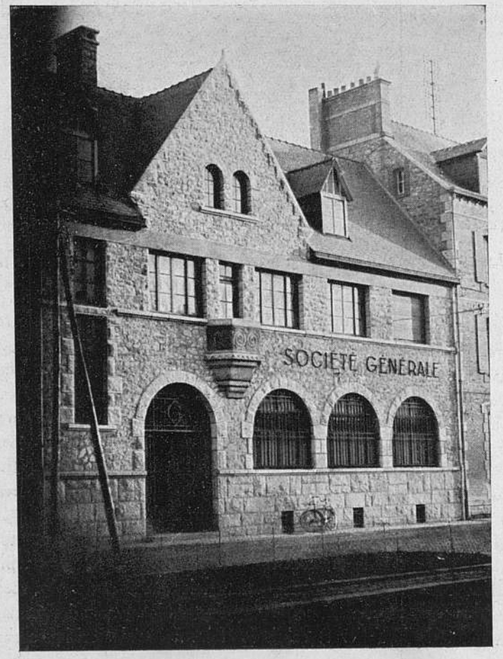

Société générale a Paimpol — M. Lefort, architecte

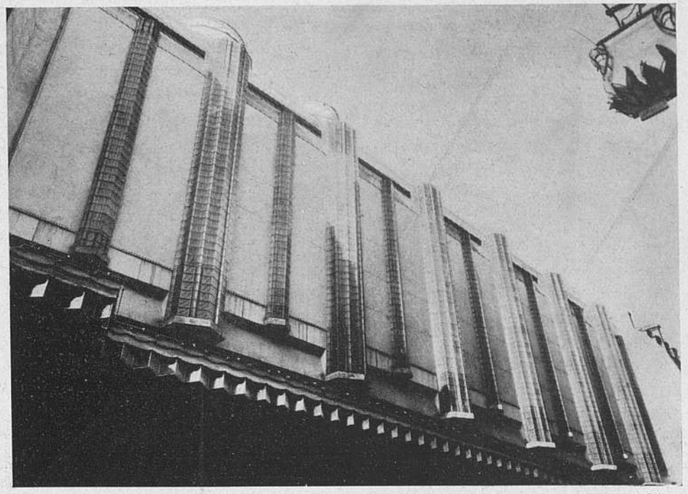

Photo Jean Collas

P. Patout, architecte. — La nouvelle façade des Galeries Lafayette

La nouvelle façade des Galeries Lafayette

M. P. PATOUT, *architecte*

Lauréat d'un concours privé, organisé par la direction des Galeries Lafayette, en vue d'agrandir le magasin de Paris et d'unifier les façades, notre confrère Pierre Patout, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, atelier Pascal, apporte une solution tout à fait heureuse à un problème sur lequel, depuis longtemps, beaucoup se sont arrêtés sans parvenir à vaincre toutes les difficultés qui se présentaient.

Toutefois, en raison de la situation actuelle, et par suite du ralentissement des travaux, le programme qui avait été étudié sur l'îlot complet, compris entre la rue de Provence et le boulevard Haussmann, les rues de la Chaussée-d'Antin et Mogador et qui prévoyait une unification totale des façades construites à différentes époques et suivant des styles différents, n'a pu être entièrement réalisé. Seules, les façades des parties nouvellement construites sur la rue de la Chaussée-d'Antin, sont achevées.

Les deux points sur lesquels a dû porter tout particulièrement l'effort de l'auteur et qui présentaient les réelles difficultés qu'il a su surmonter avec l'aisance que nous lui connaissons furent les suivants :

1° La nécessité de s'adapter aux méthodes actuelles d'aération et de ventilation, sans perdre de vue le but auquel doit tendre l'aspect extérieur d'un bâtiment. En effet, les dimensions d'un grand magasin sont telles, que les baies, éclairant un angle de 45° ne peuvent faire réaliser aucune économie de courant électrique ; de plus, l'éclairage devant être uniforme, afin de mettre tous les rayons également en valeur et de ne pas attirer l'attention sur un point aux dépens d'un autre point, ce faible apport de lumière naturelle ne peut être d'aucun secours. Il en est de même pour la ventilation impossible à obtenir par l'ouverture de baies, si vastes soient-elles, et qui ne peut être réalisée que par des moyens mécaniques ; l'air est ainsi renouvelé et tempéré en même temps, suivant la saison, tout en évitant les courants d'air qui se produiraient inévitablement si ces deux modes de ventilation, naturelle et artificielle, étaient conjugués.

Ainsi, l'utilisation des baies étant pratiquement inexistante, il semblerait n'y avoir aucun inconvénient à créer des façades tout à fait aveugles. Notre camarade a jugé cette solution dangereuse estimant avec raison qu'elle pourrait donner au magasin l'aspect d'une salle de spectacle ou d'un temple en concentrant l'attention sur un

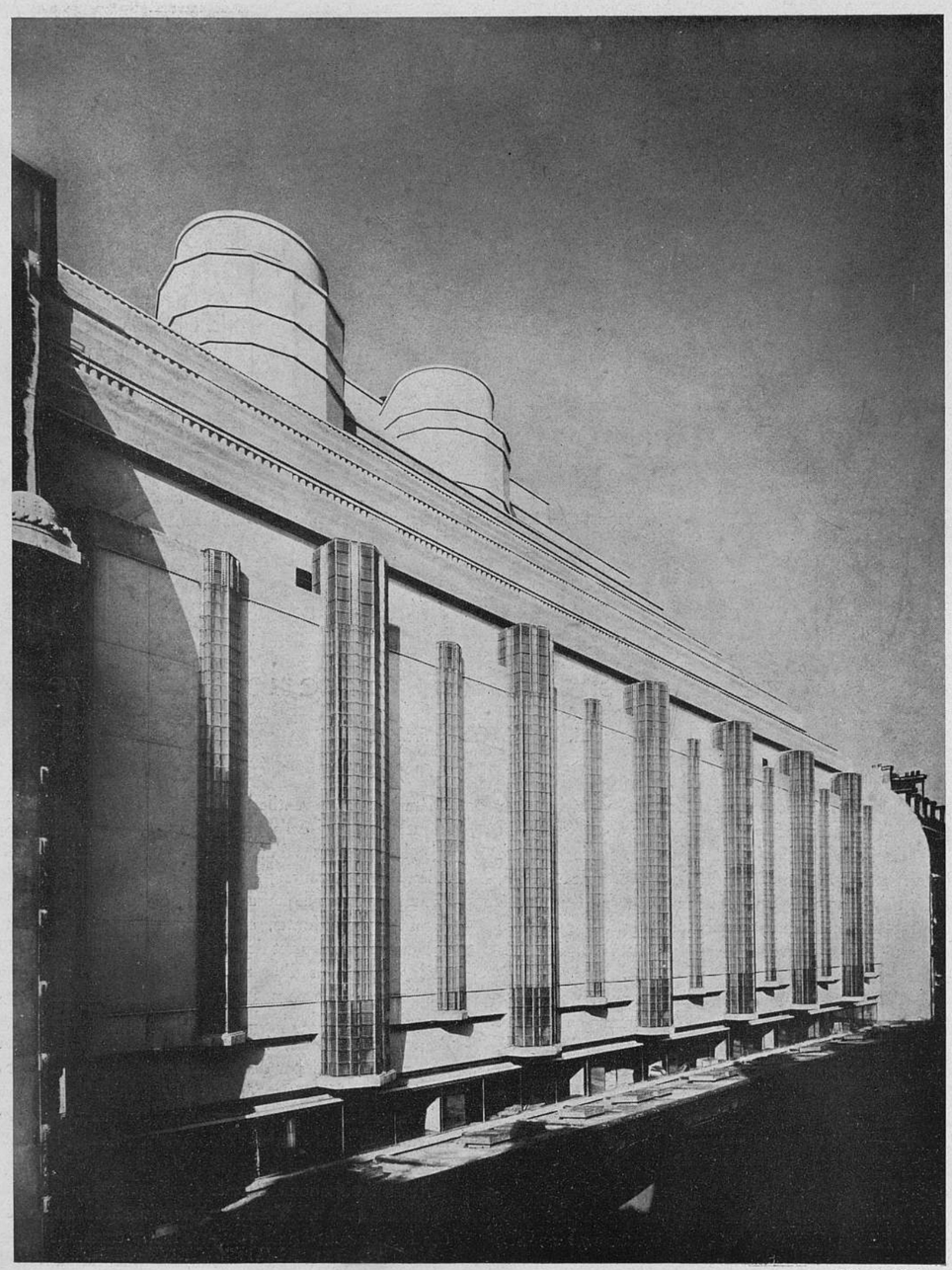

Photo Jean Collas

P. Patout, architecte. — Façade des Galeries Lafayette

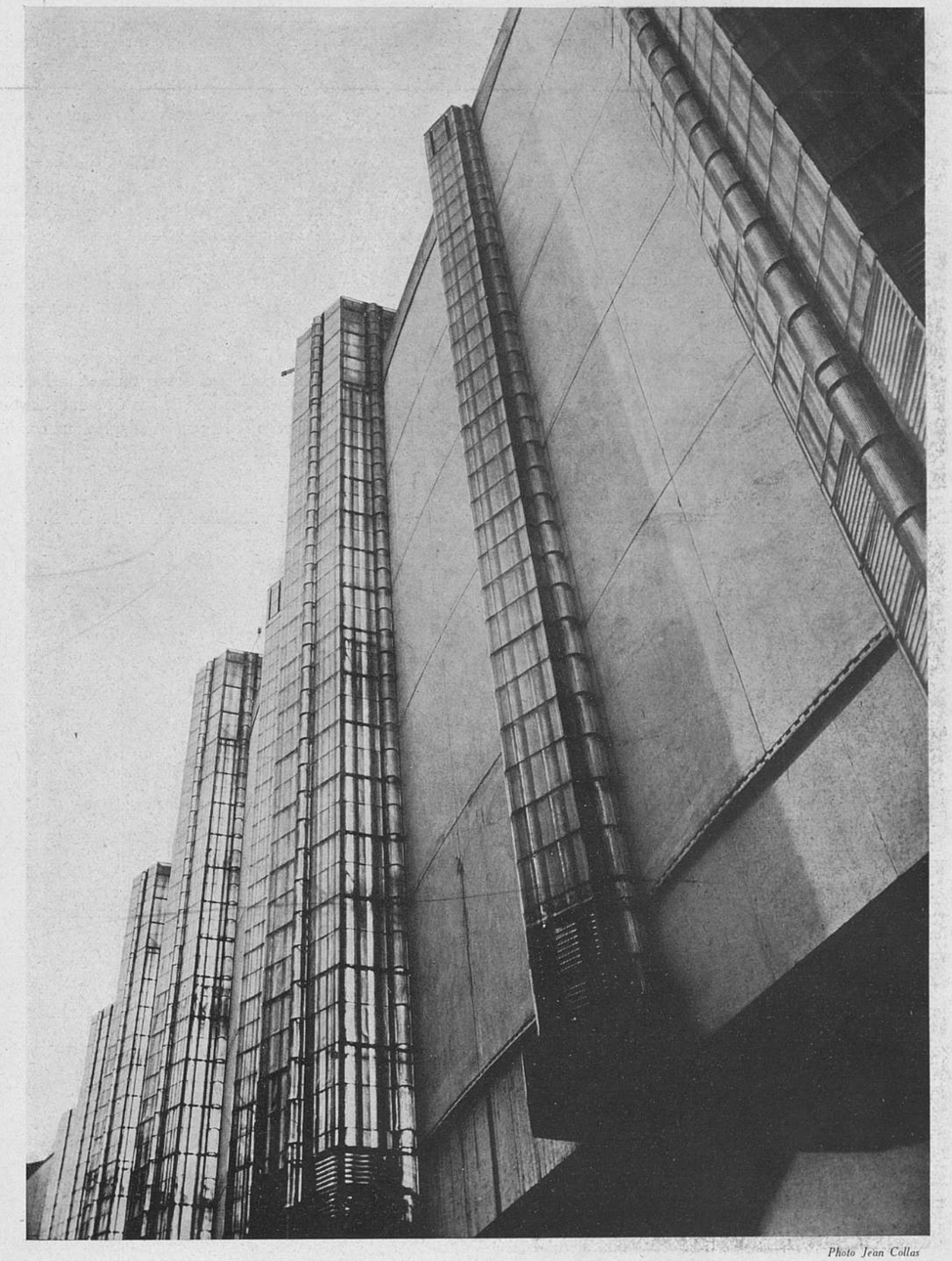

Photo Jean Collas

P. Patout, architecte. — Façade des Galeries Lafayette

point situé à l'intérieur et sans aucune communication visible avec l'extérieur ; cette conception est impraticable pour un grand magasin qui doit attirer la foule par des moyens matériels. De plus, Pierre Patout, qui s'est si souvent élevé contre la conception d'une publicité lumineuse ne faisant pas corps avec l'architecture, s'est trouvé amené à incorporer dans sa composition des éléments luminescents dont le double but était de pouvoir créer des ouvertures et de supprimer les projections lumineuses sur les façades. L'éclairage des windows n'est pas encore réalisé ;

2° La nécessité, pour l'unification des façades, de créer un rythme permettant, étant donnés les entraxes différents, de se juxtaposer sur les anciennes constructions en masquant les parties de béton, de fer ou de pierre. Des windows en verre de deux modules ont été placés devant les anciennes baies, telles les façades des dépôts Nicolas du même auteur, conçues pour toutes les longueurs et en prévision des trumeaux, colonnes, etc., avec des éléments semblables.

Les étages supérieurs, aveuglés dans les parties réservées à la vente, sont en gradins, pour respecter les gabarits imposés par la ville de Paris ; il y a de larges ouvertures sur la façade de la rue de Provence qui rendent visible le curieux et magnifique panorama de la Butte Montmartre, un étage étant réservé au salon de thé.

Des balustrades en pierre forment des terrasses à chaque étage du retrait.

Les windows en verre moulé ont été réalisés avec la collaboration des ateliers Lalique qui en ont assuré l'exécution : ces éléments sont ventilés par des ouvertures hautes et basses de façon à ne pas transmettre de chaleur excessive à l'intérieur des magasins.

Les revêtements sont en dalles de marbre blanc accrochées sur un voile de ciment armé. La partie basse est en pierre pour créer une légère différence de tonalité.

Voilà enfin, dans un domaine où l'on avait si peu évolué, des conceptions intéressantes et d'une réalisation hardie. Nous remercions notre camarade Pierre Patout d'avoir ouvert une voie nouvelle et largement adaptée aux conditions modernes de l'existence.

Charles Duval,
Architecte D. P. L. G., S. C.

P. Patout
architecte

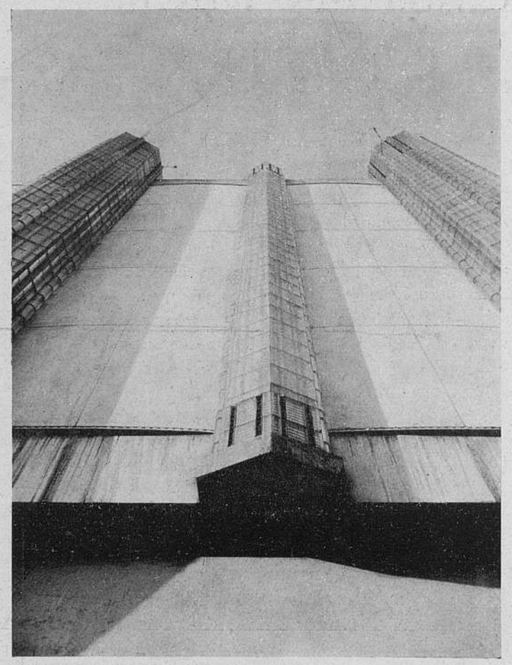

Photo Jean Collas

Façade
des Galeries Lafayette

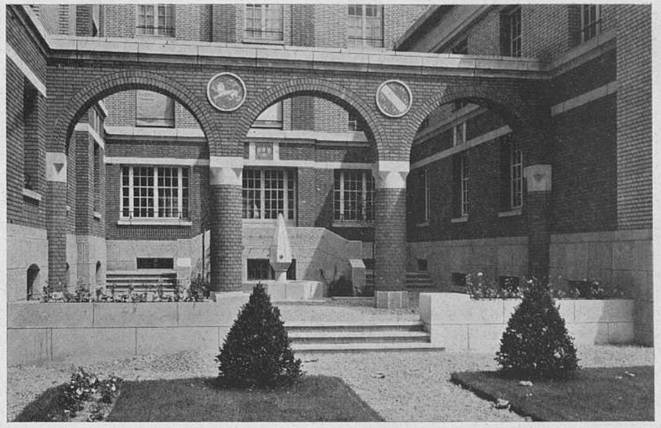

A. Guéritte, architecte. — La maison des Provinces françaises. Un des deux patios

La Maison des Provinces françaises à la Cité Universitaire

M. A. GUÉRITTE, *architecte*

Une tradition constante veut qu'en dépit des mérites respectifs des Universités provinciales, la préférence soit accordée à l'Université de Paris. Celle-ci bénéficie d'un antique prestige et les familles lui dépêchèrent toujours de nombreux étudiants. Quelques-uns de ceux qu'avait attirés ce phare de la lumière intellectuelle s'y brûlèrent les ailes : on a vu circuler dans la réalité comme dans la fiction, ce personnage de jeune provincial, arrivé plein d'espoir, qui vieillit sans avoir franchi le cap des diplômes et reste toute sa vie « l'Étudiant ».

C'est pour parer à cet écueil que la Cité Universitaire a créé, à côté des bâtiments destinés à la jeunesse des diverses nations, un pavillon des Provinces françaises. De même que les autres édifices de la Cité, il doit représenter pour ses hôtes le foyer absent, éviter cette impression de dépaysement qui saisit un jeune homme élevé jusque-là sous les ombrages d'une paisible cité provinciale, lorsqu'il se trouve isolé dans le tumulte du Quartier Latin ou de Montparnasse.

Le problème qui se trouvait posé devant l'architecte était très ardu : l'édifice ne pouvant être spécifiquement alsacien, bourguignon ou breton, les ressources qu'offre un ensemble de pittoresque local étant écartées.

C'est à un parti d'inspiration classique que s'est arrêté notre confrère Guéritte, architecte en chef des Monuments historiques. Ainsi tous les étudiants, quelle que soit leur province d'origine retrouvent dans cet édifice d'ordonnance logique et harmonieuse, les qualités maîtresses du génie français, qui ont toujours gouverné les diverses inspirations régionales.

La construction affecte la forme d'un U renversé dont la partie transversale présente un avant-corps ne montant qu'à un étage (au lieu de six pour le reste du bâtiment). Cet avant-corps renferme le vestibule et le hall, flanqué de chaque côté par les divers logis du directeur et du concierge. Du hall, on accède à une fort belle galerie sur laquelle ouvrent avec le salon d'honneur, quatre salles de réunion, deux salles de lecture bibliothèques. Cette galerie très classique, avec des revêtements imi-